

QUINCY-VOISINS FLASH-INFO



LA MAIRIE DE QUINCY-VOISINS VOUS INFORME
N°2 .MAI 2020.ÉDITION SPÉCIALE WWW.QUINCY-VOISINS.COM



RÉUSSIR ENSEMBLE LA PHASE DE DÉCONFINEMENT

Chères Quincéennes, Chers Quincéens,

Dans le contexte inédit de cette crise sanitaire qui touche plus de 70 pays dans le monde, nous avons su respecter la phase de confinement demandée par le gouvernement.

Les services municipaux se sont adaptés. Ils ont continué à répondre aux questions de la population, ont veillé à entretenir l'espace public, ont maintenu les actions de solidarité et soutenu les initiatives locales d'entraide.

Nous devons maintenant réussir ensemble la phase de déconfinement. Ce sera une étape plus difficile car elle fera appel au bon comportement individuel de chacun. **Je compte donc sur votre civisme pour continuer à respecter strictement les règles sanitaires indispensables pour éviter une deuxième phase de développement de la maladie Covid-19.**

La première règle est le respect de la distanciation physique et la seconde est le port du masque quand la première n'est pas applicable. Le port du masque sera obligatoire dans les transports en commun.

Je vous confirme que le Conseil Départemental de Seine-et-Marne finance pour chaque habitant, 2 masques en tissu, lavables et réutilisables. Nous le remercions sincèrement pour cette dotation.

Nous distribuerons un masque, à chaque adulte, en porte-à-porte, le 9 ou 10 mai prochain sous réserve d'approvisionnement. Une deuxième dotation sera possible fin mai. Si vous n'étiez pas présent à votre domicile ce jour là, un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres avec les modalités de retrait. De plus, la municipalité a commandé 1000 masques supplémentaires qui seront distribués par le CCAS, à destination des personnes fragiles ou en situation précaire.

Je remercie aussi l'élan de solidarité et d'entraide des couturières de la commune. Je citerai particulièrement Emilie à l'initiative de l'une de ces actions. Un point de collecte de tissus et d'élastiques a été organisé devant le restaurant « Le Petit Chinon ». Une trentaine de couturières a ainsi fabriqué à ce jour, plus de 600 masques aux normes préconisées par l'AFNOR. Si besoin, vous pouvez les contacter par mail : couturieresquincyvoisins@gmail.com

Pour ce qui concerne l'ouverture des écoles décidée pour le 14 mai (sous réserve de nouvelles dispositions gouvernementales), elle ne pourra être que progressive dans la limite de 15 enfants par classe. Pour les enfants accueillis dans les écoles, les services périscolaires seront réouverts : restauration scolaire, accueil du matin et du soir. Quant à l'étude dirigée, elle restera fermée.

Enfin, pour réussir cette phase contraignante, je demanderai à la Police Municipale de veiller strictement au respect des règles sanitaires et tout contrevenant sera verbalisé.

Je remercie la Police intercommunale du Pays de Meaux, la gendarmerie d'Esblly et les brigades mobiles pour leur aide précieuse. Elles seront encore à nos côtés après le 11 mai.

Je compte donc sur chacun de vous pour réussir ce déconfinement. C'est ensemble que nous y parviendrons. Continuez à rester chez vous et à prendre soin de vous.

La mairie reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Très sincèrement,

Le Maire
Chantal KACI



Réouverture des écoles : 14 mai



Les parents d'élèves recevront une information détaillée sur les modalités de la reprise de l'école par les directeurs d'école et le portail famille. Elle sera également relayée sur le site internet de la ville et sur la page Facebook.

Réouverture de la mairie à partir du 11 mai



À compter du 11 mai, la mairie ouvrira au public selon ses horaires habituels, dans le respect des gestes barrières. L'accueil de la mairie, le service éducation et le service état civil ont été dotés de protection en plexiglass pour protéger les usagers et les agents de la Mairie.

■ Les équipements culturels et sportifs municipaux restent fermés jusqu'à nouvel ordre.

■ Réouverture du cimetière à compter du 11 mai.

Santé : un numéro d'appel dédié au Centre Covid de Meaux

Il est désormais possible de prendre directement rendez-vous au centre ambulatoire Covid de Meaux. L'unité reçoit les patients malades du coronavirus ou qui pensent l'être. Une prescription médicale peut être faite sur place.

Centre ambulatoire Covid de Meaux, 43 rue Louis Braille : 01.60.09.98.84.

Du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h.



Consignes pour bien porter et nettoyer son masque en tissu

☺ Comme l'indique l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), un masque se met avant de sortir et après s'être lavé les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydroalcoolique. Il doit couvrir la bouche et le nez et être bien ajusté. Une fois installé, vous ne devez plus y toucher, ni l'enlever. Si vous l'avez touché, désinfectez vos mains. De retour chez vous, vous devez d'abord vous laver les mains avant de le retirer par les attaches en évitant de toucher le devant du masque et vous relaver les mains après l'avoir enlevé.



☺ Vous pouvez le mettre en machine 30 minutes minimum à 60°C cycle coton avec votre lessive habituelle. Le lavage peut se faire avec d'autres linges et l'utilisation d'adoucissant n'est pas nécessaire. Séchage rapide obligatoire.

Collecte des déchets : reprise de toutes les collectes



La collecte des déchets verts reprend pour Quincy-Voisins : **le mercredi 13 mai**, puis chaque mercredi. Merci de déposer vos sacs la veille au soir après 19h et de ne pas saturer les trottoirs avec les sacs. (Mettre la moitié de vos sacs la semaine du 11/05 et l'autre moitié la semaine du 18/05).



La distribution des sacs déchets verts pour les habitants de Quincy-Voisins aura lieu : **Samedi 16 mai de 8h à 12h au Centre technique municipal situé au 5 rue de la Pajotte dans la Zone de la Bonne Rencontre.**

Merci de vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

La distribution s'effectuera dans le respect des gestes barrières.



Une collecte des encombrants sera organisée : **le samedi 6 juin**

Mettre vos encombrants sur le trottoir la veille au soir après 19h. Si cette solution ne vous convient pas, vous pouvez prendre rendez-vous par le biais du site internet du SMITOM NORD 77 : **www.smitom-nord77.fr**

Réouverture partielle de 6 déchèteries

Depuis le 4 mai, il est proposé une réouverture partielle de 6 déchèteries, sur rendez-vous exclusivement, avec des conditions d'accès spécifiques : (lundi au vendredi)

-Meaux (9h-18h)

-Ocquerre (9h-18h)

-Bailly (9h-18h)

-Coulommiers (9h-18h)

-Monthyon (9h-18h)

Déchets acceptés : gravats, non incinérables, incinérables, déchets verts, meubles, DEE

-Jouarre (9h-14h) 3 jours par semaine du jeudi au samedi

Déchets acceptés : uniquement les déchets verts

Modalités de rendez-vous :

La prise de rendez-vous se fait uniquement sur le site internet du SMITOM du Nord Seine-et-Marne :

www.smitom-nord77.fr

Réouverture des commerces et du marché



À compter du 11 mai tous les commerces et le marché du samedi ouvrent à nouveau à l'exception des restaurants et des cafés. La Pause Soleil reste ouverte pour sa vente de tabac.



Le Petit Chinon propose de commander des plats à emporter en drive **par tel : 01.60.04.11.54 ou par mail : lepetitchinon@hotmail.fr**. Commande au plus tard la veille avant 12h.

Aide aux entreprises

☺ La Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux a mis en place une plateforme de soutien «CoPilot» pour épauler les entreprises via un accompagnement personnalisé et confidentiel : **07.78.40.68.17**

@ : **franck.gourdy@meaux.fr** @ : **christophe.astruc@meaux.fr**

☺ La Région Île-de-France lance un plan d'urgence pour les entreprises : Des conseillers sont à votre service pour vous guider afin de bénéficier de ces mesures exceptionnelles.

Tél : **01 53 85 53 85, du lundi au vendredi de 9h à 18h.** @ : **covid-19-aidesauxentreprises@iledefrance.fr**

Gendarmerie : dépôt de plainte en ligne

Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisi. Pour une atteinte à vos biens ou un fait discriminatoire, vous avez la possibilité de déposer plainte en ligne sur :

www.pre-plainte-en-ligne.fr



NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE